

## **Lycée de Suitland**

### **Réunion de mise à jour du projet - 7 décembre 2022**

### **Questions et réponses**

**Pourquoi la salle à manger est-elle construite pour accueillir 1 500 élèves (3 X 500) alors que l'école est construite pour 2 000 élèves ?**

Dans tout programme de repas pour élèves, tous les élèves ne déjeunent pas tous les jours dans la salle à manger. Ainsi, dans l'ensemble du système scolaire, les écoles prévoient ce qu'elles appellent la « diversité ». Cela signifie qu'un certain pourcentage d'étudiants est supposé manger en dehors du campus ou apporter leur déjeuner. En conséquence, le programme de restauration a appris qu'il peut s'attendre à ce qu'environ 1,5 000 étudiants par jour viennent manger dans la salle à manger.

**Ma question concerne notre personnel et nos étudiants qui peuvent avoir un handicap nécessitant un ascenseur. Y en a-t-il plusieurs dans le bâtiment ? Si oui, y en a-t-il un à chaque extrémité du bâtiment ? Si non, est-il trop tard pour ajouter cela aux plans ?**

Oui, il y a des ascenseurs dans tout le bâtiment, situés à des endroits stratégiques pour que les personnes handicapées n'aient pas à aller trop loin pour se rendre à l'endroit qu'elles souhaitent. Les ascenseurs sont situés dans le hall de l'auditorium, près des marches d'apprentissage qui desservent la partie académique du lycée, et dans le bâtiment du CVPA

**Quelle est la date de livraison effective de ce projet ?**

Vers juillet 2026.

**Y a-t-il aussi des escaliers roulants ?**

Non, il n'y en a pas. Les escaliers mécaniques se trouvent généralement dans les installations commerciales. Ils sont généralement de grande taille, coûteux et nécessitent beaucoup d'entretien.

**Notre auditorium peut-il accueillir 2000 personnes ?**

Non, l'auditorium peut accueillir 800 personnes. Nous reconnaissons que la capacité a fait l'objet de nombreuses discussions lors de la phase de conception. La capacité de l'auditorium est inférieure à celle de l'auditorium existant, mais le projet prévoit une capacité de débordement dans la salle à manger, avec une technologie qui permettra une diffusion simultanée dans cet espace supplémentaire.

**Où se trouveront les élèves lors de la construction du nouveau bâtiment ?**

Les élèves resteront dans leurs écoles actuelles pendant la construction du bâtiment.

**Les ascenseurs nécessiteront-ils une clé ou seront-ils dotés d'un code ?**

Ils ont besoin d'une clé pour des raisons de sécurité. Les clés seront distribuées au personnel et à la maintenance du bâtiment.

### **Y a-t-il des salles communes dans le bâtiment de Suitland ?**

Oui, il y a une variété d'espaces communs à travers les espaces. Le principal est le réfectoire, qui fait office de centre ville pour le bâtiment scolaire, mais il y a des espaces ouverts partout où l'on peut s'engager dans l'apprentissage par projet, travailler avec les enseignants et se rencontrer.

### **Cette école est-elle ouverte aux élèves en dehors de la zone de scolarisation habituelle ?**

Le Lycée de Suitland est toujours une école d'arts visuels créatifs et performants (CVPA). L'école a son périmètre habituel pour les élèves qui suivent un enseignement général, mais elle délimite un périmètre plus large, généralement la moitié du comté, du milieu à l'extrémité sud, pour les élèves intéressés par le CVPA. L'école de CVPA du Nord est un Lycée Northwestern.

### **Quelle est la date d'achèvement prévue (mois/année) pour la phase 2 (VPA) ?**

Décembre 2025

### **Au cours de la phase conceptuelle et des nombreuses réunions, qu'en est-il de l'idée de disposer d'un auditorium pouvant être utilisé pour générer des revenus en accueillant des événements ? Seule une capacité de 800 places limitera certainement ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire.**

L'établissement a été conçu en mettant l'accent sur sa fonction première : l'éducation. Il n'a pas été conçu pour générer des revenus.

### **Pourquoi le nouvel auditorium sera-t-il plus petit que l'ancien ?**

L'ancien auditorium avait une capacité d'environ 1 100 places. Il s'agissait d'un auditorium qui servait aux deux programmes dans un seul établissement. Le nouveau campus dispose de deux théâtres. Le système scolaire doit être prudent dans la manière dont il dépense son argent car il a une multitude de besoins, et il a été déterminé que la construction d'un auditorium de la même taille que l'auditorium existant et d'un auditorium séparé pour le programme CVPA n'était pas économiquement réalisable. Par conséquent, une capacité de 800 places pour l'auditorium du lycée a été jugée suffisante pour gérer la plupart des programmes des écoles et des événements à l'échelle du comté, avec une capacité d'environ 500 places assises.

### **Pourquoi a-t-on décidé de construire autour des élèves au lieu de les déplacer ?**

Le district ne dispose pas d'un autre bâtiment suffisamment grand et proche pour accueillir l'ensemble de la communauté scolaire actuelle du Lycée de Suitland.

### **En quelle année est prévu le premier diplômé du nouveau Suitland ?**

La promotion de 2025 pourra obtenir son diplôme dans le nouvel établissement.

### **Y a-t-il une salle de sport et une cafétéria séparées, des espaces de lecture et une bibliothèque ?**

Oui, la cafétéria ou « salle à manger commune » peut accueillir 500 personnes. Il existe un gymnase de compétition séparé d'une capacité d'environ 1 500 places, ainsi qu'un gymnase auxiliaire adjacent qui peut accueillir d'autres classes d'éducation physique. Il y a une bibliothèque séparée ou « centre multimédia » car il y a du matériel supplémentaire autre que des livres avec des espaces de support et de nouveaux meubles. La bibliothèque est située à côté des salles à manger.

**Plus tôt dans la présentation, vous avez tous mentionné que vous travaillez à l'obtention de permis. Prévoyez-vous des obstacles à l'obtention des permis et cela repoussera-t-il le calendrier prévu ?**

Dans le domaine de la construction, l'atténuation des effets des permis est un facteur souvent observé. Actuellement, l'équipe du projet analyse le calendrier de construction afin de maximiser l'utilisation du temps, de sorte que lorsque les permis seront reçus, l'équipe du projet puisse démarrer.

**Le CVPA et Suitland sont-ils des écoles distinctes ?**

Différents programmes sont regroupés sur un même campus. Ils ont chacun leur propre culture, leur propre direction et leurs propres installations, mais ils forment une seule communauté sur un campus commun.

**Quelle est la composition des contractants utilisés, c'est-à-dire les minorités et les entreprises situées dans le comté ?**

L'équipe de gestion de la construction est une coentreprise entre Turner Construction et McCormick Construction Company. McCormick Construction Company est une entreprise locale appartenant à une minorité. Les objectifs du district en matière de passation de marchés sont de 30 pour cent pour les entreprises locales, 8 pour cent pour les Afro-Américains et 11 pour cent pour les femmes. À ce jour, les achats ont permis d'acquérir 37 pour cent de MBE, 17 pour cent d'Afro-Américains et 13 pour cent de femmes.

**Outre le terrain de football, le cas échéant, quelles autres installations ou zones sportives sont incluses dans ce plan ?**

Le terrain de football accueille également le football, et la piste qui entoure le terrain est construite pour les épreuves d'athlétisme. Adjacent au stade de football, il y a d'autres pistes d'athlétisme pour des activités telles que le lancer du poids, du disque, etc. Il y a également un terrain de softball, un terrain de baseball et des courts de tennis.

**Qu'est-ce que le CVPA ou l'autre programme de Suitland ?**

Il s'agit d'un programme d'arts visuels et d'arts du spectacle.

**Qu'est-ce qui est fait différemment dans le nouveau bâtiment pour éviter les problèmes de qualité de l'eau qui existent dans le bâtiment actuel ?**

Le bâtiment existant, du moins une partie, a été construit vers 1946. La construction, en général, était différente à l'époque. Les murs n'avaient pas d'étanchéité autour des fenêtres et des ouvertures de porte, car la qualité de la toiture n'était pas excellente. Aujourd'hui, l'enveloppe du bâtiment (toiture, extérieur, fenêtres, ouvertures, etc.) fait l'objet d'une grande attention.

**Les recettes du CVPA vont-elles à Suitland ?**

En cas de performance du CVPA, les recettes iraient à l'entité générale du Lycée de Suitland, mais probablement à un compte restreint particulier dans le cadre de ce programme. Pour plus de détails, veuillez contacter l'école.

**L'annexe va-t-elle être démolie ?**

Oui.

**D'après les plans de la réunion précédente, la classe de cosmétologie serait située près du CVPA. Est-ce toujours le cas, et cela signifie-t-il que la classe Cosmo sera achevée au cours de la deuxième phase ?**

Oui.

**Est-ce toujours le cas, et cela signifie-t-il que la classe Cosmo sera achevée au cours de la deuxième phase ?**

Le district conçoit le CTE pour qu'il existe sur deux campus. Il y aura un pôle nord et un pôle sud. Cette mesure vise à permettre à un plus grand nombre d'étudiants d'accéder aux cours et aux programmes liés à la CTE.

**Le terrain de football sera-t-il équipé d'un tableau d'affichage électrique, de lumières et d'une cabine de commentateurs ?**

Oui.

**Les bâtiments seront-ils conformes à la norme LEED ?**

Oui.

**Quelle est la taille de la nouvelle école par rapport à l'ancienne et quelle est sa capacité maximale ?**

Dans l'ensemble, la nouvelle école est légèrement plus grande que l'ancienne. La capacité maximale est prévue pour 2 000 personnes.